



À partir de la rentrée scolaire, le 1er septembre 2025, l'arrêt **Baronne** sera déplacé à seulement 110 mètres de son emplacement actuel.

💡 Pour localiser le nouvel arrêt, scannez le QR code ci-dessus.

Cette modification intervient dans le cadre de la mise en conformité du réseau de transport avec la loi LOM et l'utilisation d'un véhicule standard de 13 mètres.

Elle permet également de positionner l'arrêt au centre des quartiers concernés : Le Clos du Lion, La Baronne et le futur village Saint Exupère

Merci de votre compréhension.



Scannez pour localiser
l'arrêt Baronne



ENSEMBLE,
RÉINVENTONS
NOS TRAJETS

